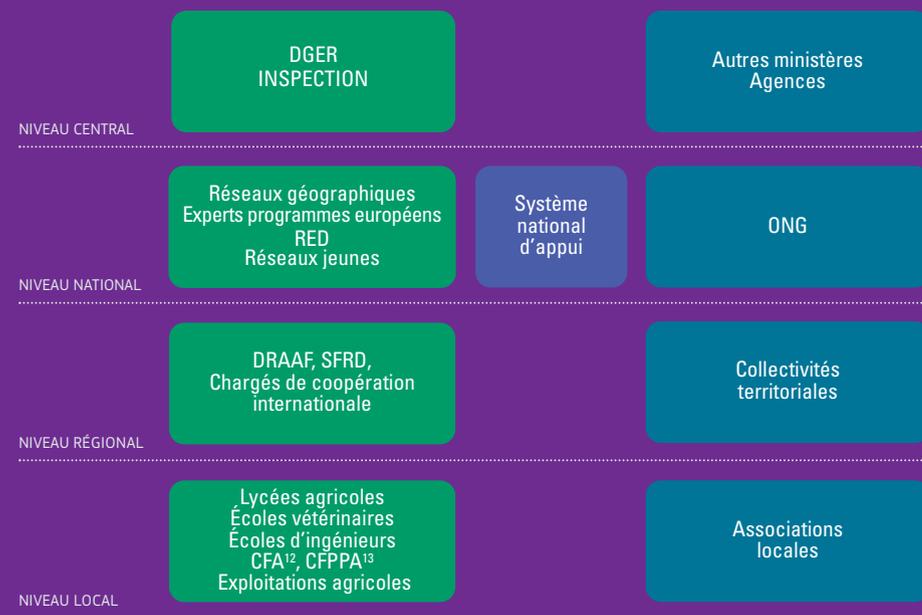


Les établissements au cœur d'un système cohérent

Au ministère en charge de l'agriculture, la DGER¹ met en place la mission de coopération internationale de l'enseignement agricole à plusieurs niveaux.

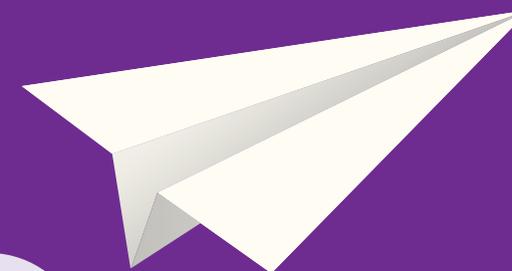
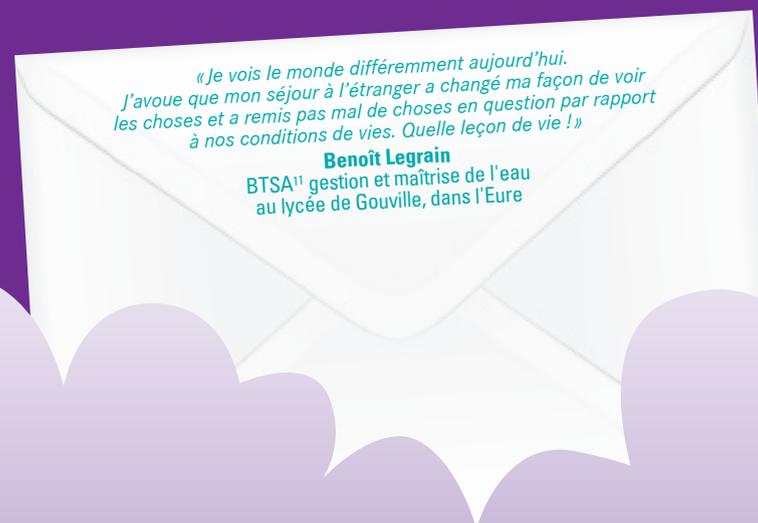
- ✓ **Au niveau central**, le BRECI² définit et évalue la stratégie nationale à mettre en œuvre, en lien notamment avec l'inspection de l'enseignement agricole, la DGPAAT³, le MAE⁴, le MEN⁵, le MESR⁶ et l'agence 2e2f⁷.
- ✓ **Au niveau national**, une trentaine de réseaux géographiques rassemblent les établissements coopérant régulièrement avec un pays ou une zone spécifique ; le réseau d'éducation au développement (RED) réunit les acteurs impliqués dans des actions d'éducation au développement et à la solidarité internationale. Des experts dédiés aux programmes européens (Leonardo, Comenius, Erasmus...) viennent en appui aux projets des établissements.
- ✓ **Au niveau régional**, les chargés de coopération internationale, positionnés au sein des DRAAF/SFRD⁸ animent et valorisent la mission auprès des établissements techniques locaux. À ce titre, ils sont notamment en charge de la politique de mobilité des apprenants.
- ✓ **au niveau local**, des responsables sont identifiés afin de coordonner les actions au sein des établissements d'enseignement technique (correspondants « coopération internationale »). Les directeurs et directrices aux relations internationales coordonnent la politique internationale des établissements d'enseignement supérieur agricole.



(1) DGER : Direction générale de l'enseignement et de la recherche / (2) BRECI : Bureau des relations européennes et de la coopération internationale / (3) DGPAAT : Direction générale des politiques agricole, agroalimentaire et des territoires / (4) MAE : Ministère des affaires étrangères / (5) MEN : Ministère de l'éducation nationale / (6) MESR : Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche / (7) 2e2f : Agence Europe Education Formation France / (8) SFRD : Service régional de formation et de développement / (9) DRAAF : Direction régionale de l'alimentation, l'agriculture et de la forêt / (10) ENFA : École nationale de formation agronomique / (11) BTSA : Brevet de technicien supérieur agricole / (12) CFA : Centre de formation des apprentis / (13) CFPPA : Centre de formation professionnelle et de promotion agricole

La coopération internationale

Une des cinq missions de l'enseignement agricole français



La mission de coopération internationale répond aux attentes de la société et trouve sa source dans les termes de la loi d'orientation agricole du 9 juillet 1999. Elle s'inscrit dans les politiques du ministère en charge de l'agriculture qui confie aux établissements d'enseignement et de formation le soin de développer durablement les échanges internationaux.

En savoir plus sur l'enseignement supérieur agricole chlorofil.fr

facebook.com/ensnature

agriculture.gouv.fr • alimentation.gouv.fr



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

La coopération internationale

Objectifs de la mission

- ▶ Contribuer à l'exercice de la citoyenneté
- ▶ Former des professionnels ouverts aux enjeux internationaux
- ▶ Contribuer à la dynamique de l'espace européen éducatif
- ▶ Valoriser le potentiel français d'expertise,
- ▶ Participer à des projets multipartenariaux ancrés dans des dynamiques territoriales



Mise en œuvre

- ▶ En participant activement aux programmes européens d'éducation et de formation tout au long de la vie
- ▶ En développant des activités de mobilité, dans une perspective de réciprocité
- ▶ En assurant la promotion de l'éducation à la responsabilité
- ▶ En répondant aux appels d'offre internationaux permettant l'échange de savoirs technologiques et pédagogiques,
- ▶ En mettant en place des formations continues à destination des personnels souhaitant réaliser des actions de coopération internationale

Jay Jivan Kessaodjee 22 ans, 5^e année ingénieur (ESITPA Rouen)

Au cours de ma formation, j'ai pu mener divers stages en Hollande, en République Dominicaine ou encore en Inde. À Madagascar, je me suis impliqué dans un projet d'assainissement de la ville. En 4^e année, je suis parti en Erasmus à Copenhague à l'Université Life Sciences pour découvrir de nouvelles matières, qui m'ont apporté « une ouverture d'esprit ».



Quelques exemples d'actions

Erasmus

Parce que la performance ne se mesure que si elle se compare, l'enseignement agricole est à l'heure européenne : au lycée agricole de Bazas, le programme intensif Erasmus « Forêts et tempêtes, quelle politique forestière face aux événements climatiques majeurs ? », réunit des étudiants français avec ceux des universités de Brasov en Roumanie, de Tampere en Finlande, de Valladolid en Espagne, en séminaire sur plusieurs semaines. Ou encore, au lycée agricole de Vendôme, le programme intensif Erasmus « Reconquête ovine à l'échelle de l'Europe », réunit des étudiants français, slovaques et roumains... **L'enseignement agricole développe des partenariats européens dans de nombreuses matières spécialisées et participe ainsi à la construction de l'espace européen éducatif.**

Le programme européen GéCo-GLEN

Ce programme, mis en œuvre en France par Montpellier SupAgro, site de Florac, combine **sensibilisation à la solidarité internationale avec un véritable échange trans-européen.** Chaque année, trente étudiants de l'enseignement agricole supérieur réalisent des stages de trois mois en Afrique ou en Asie, dans le cadre de micro-projets locaux de développement, au sein de binômes ou trinômes européens. Le projet prévoit une phase de préparation au départ en Europe, un suivi des participants et une évaluation après le retour. Tout au long de ce cycle, les participants sont encouragés à valoriser leurs expériences personnelles et professionnelles et à s'engager dans la société civile, en devenant ainsi des démultiplicateurs de l'éducation au développement, à la citoyenneté et à la solidarité internationale.

Le programme BRAFAGRI

« Brésil-France-Agriculture - BRAFAGRI » a été mis en place en collaboration avec le MAE⁴ et le ministère de l'éducation brésilien. Il a pour objectif de **promouvoir, dans les domaines des sciences agronomiques, agroalimentaires et vétérinaires, la formation intégrée d'élèves-ingénieurs** (séjour d'un ou deux semestres dans une université d'accueil) **et le développement de partenariats entre les institutions d'enseignement supérieur des pays concernés** (études comparatives des cursus et des méthodes d'enseignement, doubles diplômes, etc.). Le développement de ce programme repose sur la notion de projets conjoints, élaborés par des établissements ou des réseaux d'établissements d'enseignement supérieur des deux pays. Le programme mobilise, par an, une cinquantaine d'étudiants et une vingtaine d'enseignants.

Maroc

Depuis 22 ans, une convention « 250 stages en exploitations agricoles », signée entre la direction générale de l'enseignement et de la recherche et la direction de l'enseignement, de la formation et de la recherche du ministère marocain en charge de l'agriculture, **permet à 250 étudiants provenant de l'Institut agronomique et vétérinaire Hassan II de Rabat et de l'École nationale d'agronomie de Meknès d'effectuer un stage professionnalisant en France.** Ce programme, piloté par le réseau Maroc de l'enseignement agricole, est exemplaire à plus d'un titre : il s'inscrit dans la durée puisque ce sont plus de 5 200 étudiants marocains qui ont été sélectionnés depuis 1990. **Les étudiants sont placés dans des exploitations agricoles privées ou relevant des établis-**

sements français pendant deux mois au cours de chaque été. Le programme bénéficie d'un financement conjoint des deux pays. Il permet aux jeunes marocains d'approfondir leur réflexion sur l'aménagement des territoires marocain et français. Il vient en appui au plan « Maroc vert » dont l'un des objectifs est d'assurer un encadrement de proximité des agriculteurs et un développement basé sur les territoires.

Leonardo da vinci / Grundtvig

La mobilité européenne pour les apprentis est devenue une priorité. Cette mobilité des apprentis en Europe est effective en région Aquitaine où **cinq centres de formation d'apprentis proposent un projet Leonardo Mobilité dans plusieurs filières à destination de la Hollande, du Luxembourg, des Îles britanniques, de l'Espagne, de la Norvège et de la Belgique.** Dès la 1^{re} année du projet, 60 apprentis ont vécu l'expérience d'un stage en entreprise européenne d'une durée de 3 semaines. Forts de ce succès, les cinq CFA d'Aquitaine voient la liste des prochains candidats s'étoffer considérablement. « Sur le seul site des Métiers du Cheval de Villeréal (47), le nombre de dossiers de candidature a quadruplé ! » indique le CFA de Lot-et-Garonne porteur du projet « Mobilité Européenne des Apprentis d'Aquitaine ». Signalons également les nombreuses mobilités viticoles et paysagères du lycée de Blanquefort avec l'Allemagne et la densité des stages « apprentis » en entreprises dans le land de Hesse et la région de Bordeaux. Les adultes ne sont pas en reste : le CFPPA³³ de Carpentras est inscrit dans un projet Grundtvig 2 avec désormais la Pologne, la Lituanie et Chypre, sans oublier la Turquie qui souhaite entrer dans l'Union européenne et s'implique fortement...

Inde

Rien de tel que des échanges concrets pour que les partenaires apprennent à se connaître, à se comprendre et à faire avancer les projets. L'Inde est une puissance en plein essor. Elle doit répondre à un défi agricole sans précédent : nourrir sa population de plus d'un milliard d'habitants. **Le partenariat entre le lycée de la Lozère et l'Université G.B Pant de Pantnagar, dans l'État d'Uttarakhand au nord de l'Inde a changé de dimension : au-delà des échanges de stagiaires, le projet a franchi une nouvelle étape qui a nécessité un appui institutionnel et des partenaires extérieurs :** Conseil régional, Conseil général, établissements, centres de recherche, etc. **Il offre de belles perspectives de développement à l'échelle de la région Languedoc-Roussillon pour les établissements d'enseignement et de formation techniques et supérieurs.**

Plate-forme de stages franco-chilienne

Le réseau Chili de l'enseignement agricole a mis en place, avec différents partenaires chiliens (centres de formation techniques, instituts professionnels, universités, régions), une plate-forme d'échanges d'élèves et d'enseignants des établissements d'enseignement technique et professionnel agricole. **Elle a pour objectifs de renforcer les échanges entre nos deux dispositifs de formation et de développer des projets de coopération entre les équipes pédagogiques des établissements des deux pays.** L'accent est mis sur la qualité de la mobilité. Une importance particulière est donnée à la sélection des élèves, au niveau linguistique, à la dimension culturelle de la mobilité, à l'adéquation des stages aux formations et au suivi pédagogique des élèves.

